

Note sur le journal du régiment de Diesbach 1689-1765

Autor(en): **Martin, Paul-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **43 (1958)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE SUR LE JOURNAL DU RÉGIMENT DE DIESBACH

1689-1765

par PAUL-E. MARTIN

Tenant à me joindre aux hommages rendus à Mgr Louis Wæber et à M. Louis Dupraz, je ne me trouve pas actuellement en mesure d'apporter à un volume collectif une contribution d'histoire ecclésiastique ou d'histoire mérovingienne. Je m'en excuse et mon faible effort portera sur un sujet au moins partiellement fribourgeois.

La Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève possède, sous la cote Mss Suppl. 852, un manuscrit dont le titre sur la page de garde est le suivant :

« Journal du Régiment Suisse de Diesbach au Service de Sa Majesté Très Chrétienne le Roy de France et de Navarre » ;
suivent au crayon d'une écriture postérieure les dates « 1689-1765 ». J'extraits du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque les indications suivantes : « 288 pages / 370 sur 240 mm. plus 11 plans. Reliure vachette. — Don de Mesdames Ernest de Marignac et Amé Pictet, 1915 ».

La page 3 porte ce sous-titre : « Campagnes du Régiment de Diesbach au Service de S.M. très Chrétienne ».

Les pièces suivantes sont insérées dans le corps du manuscrit :

P. 6-7: Plan d'investissement partiel d'une ville fortifiée, original. Sans doute Tournay (1745).

P. 8-9: Plan de la bataille de Rocroi, original 11 octobre 1746, « par Gérard Harroy, s. lieutenant de mineurs et sapeurs pensionné ».

P. 10-11: Plan de la bataille de Laveldt, 2 juillet 1747, original.

P. 32: Position de la Brigade de Waldner, 21 août 1758, original.

P. 34-35: Camp de Cassel, (septembre 1758) gravure de Croisey.

P. 47: Plan de la position du corps de M. le baron de Besenval à Mulhoven, 28 juillet 1759, note explicative de l'écriture du major Lullin de Châteaueux.

P. 60-61: Combat de Corbach, 10 juillet 1760, gravure de Croisey.

P. 62-63: Camp de l'armée du roi à Corbach, 11 au 24 juillet 1760, gravure de Croisey.

P. 68-69: Plan de la bataille de Warburg, 31 juillet 1760, par Chrétien de Pflueg, lieutenant du génie de S.M. le roi de Danemark, gravé par W. C. Mayr à Cassel.

P. 70: Camp d'Ober Uftingen, gravé par Croisey, 1^{er}-22 août 1760.

P. 100-101: Camp d'Imenhausen, 22 août-13 septembre 1761, gravure de Croisey.

P. 108 bis-108,5: « Dispositions que fera le bataillon en cas d'approche de l'ennemi (juillet 1762 selon le contexte) signature autographe « Le chevalier de Châteaueux ».

P. 168 bis: Tableau de l'emplacement de MM. les officiers du Régiment Suisse de Diesbach dans les compagnies du dit Régiment lors de sa nouvelle formation (1763).

P. 192-229: Blancs.

P. 230: « Table alphabétique du Livre ».

Pour étudier la composition du Journal, commençons par examiner les écritures de ses scribes.

Jusqu'à décembre 1757 (p. 3-37) même écriture, avec adjonctions et corrections d'autres mains, sauf de février à mars 1758 (p. 27) autre écriture. Jusqu'à avril 1759 (p. 37-41), écriture semblable ou très parente à celle des pages 3-37. Nouvelle écriture jusqu'à avril 1760 (p. 41-52). De décembre 1759 au 17 juillet 1760 (p. 55-63) écriture du major Lullin de Châteaueux. (Pour la comparaison voir Archives d'Etat de Genève, P.H. 5355. Lettres de J.-A. Lullin de Châteaueux au syndic Micheli à Genève, septem-

bre 1792.) Du 18 juillet 1760 au 15 décembre 1762 (p. 63-133) autre écriture très régulière. Même écriture pour le Journal du siège de Cassel 14 août-10 novembre 1762 (p. 126-161), puis jusqu'à septembre 1764 (p. 161-163). Autre écriture 28 septembre 1764 à l'année 1765 (p. 161-191).

Il résulte de cet examen qu'à part l'écriture du major Lullin de Châteauvieux et sous réserve d'autres identifications, le Journal a été tenu par des secrétaires, reproduisant des notes ou des relations successives, rédigées, semble-t-il, après un certain délai.

La preuve de cette pratique nous est donnée par la mention suivante: p. 135, 15 novembre 1762: « Un ingénieur envoyé par M. de Diesbach arrive à MM. les Maréchaux en même temps que le courrier de la Paix; il leur remet ce journal du siège. » Suit de même écriture « Journal du siège de Cassel » 14 octobre 1762-10 novembre 1762. Le texte suit immédiatement, évidemment copié sur un original.

Mais quel est le caractère du Journal. Il s'agit de ce que l'on appelait le « protocole du Régiment ». En effet, à la page 181, nous trouvons la copie d'une lettre du baron de Besenval datée de Neu Brisach, le 16 août 1764, laquelle communique un mémoire de M. de Hartmannis, major du Régiment d'Yenner, posant diverses questions auxquelles répondent les décisions du duc de Choiseul. La lettre s'exprime ainsi: « Vous voudrez bien le faire transcrire tel qu'il est dans le protocole de votre Régiment pour qu'il serve de loy à l'avenir et qu'on se conforme aux ordres du général. » Suit le texte des questions posées et des décisions, copié dans le Journal. Il s'agit donc bien du « protocole » du Régiment de Diesbach.

Il est cependant possible de discerner dans la composition du Journal, l'intervention du major Lullin de Châteauvieux. Son écriture apparaît à divers endroits du texte et des annexes; soit dans les légendes consignées dans une feuille annexe du plan de Mulhoven (29 juillet 1750, p. 47) dans le texte du Journal du 6 décembre 1759 au 17 juillet 1760. Sa signature autographe se trouve à la suite d'un ordre (p. 108, 5). Les légendes du plan de la Brigade de Waldner à la gorge de Helsen (21 août 1758) sont aussi de son écriture (p. 32).

En outre, les mentions suivantes se rapportent à sa personne : 13 avril 1759 (p. 38). Ordre textuel donné « à notre major » par le duc de Broglie ; 21 septembre 1762 (p. 121). Préparatifs de l'attaque du château d'Amœneburg « Notre major assis avec la plupart d'entre nous à considérer derrière la batterie de brèche l'effet qu'elle ferait nous dit... » Enfin (p. 191) « Instruction adressée par M. le duc de Choiseul à M. le chevalier de Châteauevieux pour recevoir des Chevaliers de l'Institution du Mérite Militaire » Copie, 1765.

Jacques-André Lullin de Châteauevieux (1728-1816) entre au service de France à l'âge de quinze ans, en 1743, comme cadet dans la compagnie de son frère au Régiment de Diesbach. Le 28 avril 1746, il a son brevet de capitaine-lieutenant ; le 8 septembre 1754 celui de capitaine. En 1755, il est major au Régiment de Diesbach et le 4 avril 1760 chevalier du Mérite Militaire ; le 20 avril 1766, il passe comme major au Régiment suisse de Waldner¹.

Le Journal s'arrête avec l'année 1755. Edmond Pictet, historien genevois (1834-1901) l'a utilisé pour en faire à son usage plusieurs extraits². A ce moment-là, il est dans la possession de Madame Louis Lullin, née Blanche Lullin de Châteauevieux (1834-1902) arrière petite-fille du major Lullin de Châteauevieux et dernière représentante du nom. Il entre en 1905 à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, par don de Mesdames Ernest de Marignac et Amé Pictet, filles de Madame Louis Lullin.

Le Journal du Régiment de Diesbach est donc resté aux mains du major Lullin de Châteauevieux et, après lui a été conservé dans sa famille.

¹ Voir aux Archives d'Etat de Genève: Mss, Hist 279, Edouard de Marignac, Jean-Antoine Lullin-Grenus et ses descendants. Cf. ALBERT CHOISY: *Généalogies genevoises* (1947) p. 244. Voir dans PAUL DE VALLIÈRE: *Honneur et Fidélité* (1940) p. 544, son portrait avec celui du capitaine d'Ernst peint à Strasbourg en 1754 par Hauviller dans un décor où figurent le drapeau du Régiment de Diesbach et les portraits de plusieurs officiers du régiment et p. 600 son portrait par Madame Munier-Romilly, gravé par Schenker, après qu'il eut été promu lieutenant-général des armées de S.M. très chrétienne et grand-croix de l'ordre du Mérite Militaire.

² Mss Edmond Pictet n° 145 à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

Ceci déterminé, il est temps de dire ce que contient le Journal. Il ne peut s'agir ici que d'un sommaire très résumé. Jusqu'au 26 août 1745, son texte a été presque entièrement reproduit dans l'ouvrage de Zurlauben: *Histoire militaire des Suisses au service de la France*.¹ Cet auteur cite parmi ses sources « Mémoires manuscrits envoyés par M. le baron de Diesbach-Belleroche, Lieutenant-Colonel d'Infanterie et Major du Régiment de Diesbach ».

Le Régiment a été levé en décembre 1689, par Jean-Baptiste de Salis sous le nom de Salis le Jeune. Il passe en février 1702 à Rodolphe de May; en 1715 à Ami Buisson de Genève et en 1721 à François-Philippe, comte de Diesbach, maréchal de camp en 1738, mort en 1764. Le Journal ne fait pas mention de son commandement. Il se borne à donner au Régiment, à partir de 1734-1735 le nom de « Diesbach »².

Le Journal devient plus détaillé et vraiment original à partir de 1744. Il s'agit alors des opérations de la guerre de succession d'Autriche en 1744 et années suivantes, notamment du siège de Furnes, de l'investissement de Tournay, de la bataille de Fontenoy, le 10 mai 1745, du siège de Bruxelles, des batailles de Raucoux et de Laufeld et de l'investissement de Bruxelles en 1748.

De 1749 à 1757, le Journal relate les faits du service du Régiment, ses étapes, les camps, les congés, les ordres reçus, la discipline.

En août 1757 commencent les opérations de la guerre de sept ans sous le commandement du prince de Soubise. La bataille de Rosbach tient une grande place dans les pages du Journal, ce qui correspond bien à l'attitude si justement remarquée du Régiment qui forme brigade avec le Régiment de Wittmer sous le commandement du Comte de Waldner³.

¹ Tome III (1751) p. 296-308.

² Sur l'historique du Régiment voir: JEAN HANOTEAU et EMILE BONNOT: *Bibliographie des historiques des régiments français*, Paris 1913, p. 107-108. 85^e régiment d'infanterie. ZURLAUBEN, op. cit. p. 296-311. MAY DE ROMAINMÔTIER: *Histoire militaire des Suisses...* tome I (1772) p. 472-473. Sur François-Philippe de Diesbach cf. MAY DE ROMAINMÔTIER: op. cit. p. 294 et DHBS tome II p. 674, article de G. Corpataux.

³ Voir en particulier VOLTAIRE: *Siècle de Louis XV, Oeuvres*, éd. Garnier tome XV p. 348-350.

La campagne de 1758 commence sous les ordres du duc de Broglie et ce sont, parmi les épisodes les plus caractéristiques, le 23 juillet 1758 le combat de Sonderhausen, en 1759, le camp de Mulhoven et la retraite jusqu'à Cassel ; le 10 juillet 1760, le combat de Corbach, le 30 juillet, la bataille de Warburg, le 22 juin 1762, la bataille de Hohenkirch, enfin, le 22 septembre 1762, la prise du château d'Amœneburg. L'annonce des préliminaires de paix en novembre 1762 n'empêche point le siège de Cassel qui capitule le 10 novembre 1762.

Pendant cette campagne, le Journal mentionne constamment en qualité de commandant du Régiment « Mr de Diesbach ». Il a déjà relaté la blessure reçue à la bataille de Laufeld, le 2 juillet 1747, par M. de Diesbach, major du Régiment. Le 28 février, les capitaines du Régiment reçoivent une gratification de fourrage, grâce aux lettres pressantes adressées par « Monsieur le baron de Diesbach » au comte d'Eu et à M. de Paulmy. Le 20 mai 1759, « Mr de Diesbach brigadier, colonel en second » reçoit une pension de 600 livres. Il est détaché le 7 avril 1759. Le 13 août 1762, M. de Diesbach est laissé à Cassel avec 13 bataillons, 200 chevaux, des vivres pour deux mois « et la liberté d'agir ainsy qu'il le jugerait le plus utile au Service du Roy », mais sans son Régiment. Il y soutient un siège mémorable du 14 octobre au 10 novembre 1762, et capitule honorablement. Il reçoit du prince Ferdinand de Brunswick et du roi dix pièces de canon, qui munies d'une inscription décorent « une terrasse d'une de ses terres dans le pais d'Artois ».

Il est nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de saint Louis, en 1763. Le commandant du Régiment de Diesbach durant la guerre de sept ans est donc incontestablement François-Joseph-Romain de Diesbach-Belleroche (1716-1786), colonel commandant en 1757, brigadier en 1758, maréchal des camps en 1761¹. A la mort de François-Philippe de Diesbach, en 1764, il obtient le

¹ Voir l'article de G. CORPATAUX dans DHBS tome II p. 675, où se trouve l'indication de la publication de son journal du siège de Cassel à Amsterdam en 1763.

commandement du Régiment en titre et le conservera jusqu'en 1785¹.

De 1763 à 1765, le Journal insère toute une série de lettres, d'instructions et d'ordres relatifs à la nouvelle organisation des Régiments suisses, des états des officiers dans la nouvelle formation, la bénédiction des nouveaux drapeaux et les étapes du Régiment de Saarelouis à Arras du 3 au 20 décembre 1763.

Mais en plus de tout ce qu'apporte le Journal sur l'activité du Régiment, ses garnisons, ses marches, ses exercices, la discipline, les promotions, ce sont ses relations des opérations de la guerre de Sept Ans, à laquelle participe le Régiment, qui lui confèrent la valeur d'un témoignage direct. Etant donné la bibliographie extrêmement abondante de cette guerre et plus particulièrement de la bataille de Rosbach², on ne peut se rendre compte de l'importance du Journal pour l'histoire générale que par des études approfondies, en comparant ses comptes rendus à d'autres sources, au point de vue tactique et stratégique.

Nous nous bornerons ici à un seul exemple tiré d'un extrait du Journal, relatif à une partie de sa relation de la bataille de Rosbach, le 5 novembre 1757. Ainsi, et à l'aide d'autres sources, une comparaison sera possible, avec un récit comme celui de Paul de Vallière³ et indiquera comment procéder pour une plus complète étude sur la valeur de son témoignage.

L'armée du prince de Soubise commence une manœuvre qui est conçue comme un enveloppement de l'aile gauche de l'armée de Frédéric le Grand. En plein mouvement sur sa droite, elle se trouve tout à coup en face d'une violente attaque de la cavalerie prussienne, puis des feux de l'artillerie et de l'infanterie qui brusquement se sont démasquées. La panique s'empare des régiments français et des forces des Cercles impériaux et c'est la fuite. Ici nous pla-

¹ Cf. MAY DE ROMAINMÔTIER op. cit. p. 301 et Mss Edmond Pictet n° 135 p. 72 et 76.

² Voir V. SCHAFENORT: *Quellenkunde der Kriegswissenschaften für den Zeitraum 1740-1910*. (Berlin 1910 in 8°) col. 570-583.

³ *Honneur et Fidélité* (Lausanne 1940 in 4°) p. 482-485. Cf. la bibliographie p. 447 note.

çons, selon le Journal, l'intervention du Régiment de Diesbach, (p. 24-25). « Les officiers du Régiment, à l'exemple de leur colonel, percèrent les premiers rangs de leurs fuyards et aidés de leurs sergents, les arrêtaient, reformèrent leurs troupes et, en peu de temps, et à 40 pas d'où ils avaient fui, rétablirent leurs désordres et, quoique seuls en ordre sur ce champ de bataille, font face à l'ennemi et marchoit déjà à eux dans l'espérance que quelque corps suivroit leur exemple et qu'on pourroit rétablir les affaires; lorsque le prince de Soubise vint lui-même à la tête du Régiment et dit à Monsieur de Diesbach: « *Ce que vous faites est admirable, mais vous me balerez pas seul l'armée des ennemis. Ainsy, je vous ordonne de vous retirer vers ces bois où je vais tâcher de rallier mon armée.* » Monsieur de Diesbach s'étant fait répéter l'ordre deux fois l'exécuta enfin avec beaucoup d'ordre.

Le prince qui en a rendu compte au Roy et au ministre a dit depuis qu'il craignit que notre manœuvre ne donna envie à la cavalerie ennemie de s'abandonner sur nous et sur les fuyards, ce qu'ils ne firent pas; nous traversâmes toute cette plaine, suivis (avec beaucoup d'ordre) de l'armée ennemie, à portée de fusil et de son artillerie qui nous causa des pertes. Nous n'y trouvâmes pas une seule troupe en état de se défendre.

Les Régiments de Reding, Wittmer, Planta, Castella et Salis, formèrent un ensemble qui auroit pu être utile, si l'on en eût tiré parti. Nous trouvâmes, près du bois, deux Régiments Impériaux, qui, pris de frayeur, nous firent leurs feux à brule pourpoint, qui auroit pû nous détruire, mais leurs coups partirent en l'air et ne nous blessèrent personne. »

La poursuite cesse lorsque le Régiment est arrivé dans le bois à la nuit. Pertes 90 tués, 84 blessés dont 30 prisonniers.

Il est intéressant de mettre en face de cette relation celle qui est donnée dans une note du major Lullin de Châteauevieux, transcrite le 6 novembre 1757 à Wiche sur l'Unstrütt, par le capitaine Ami Perdriau (Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Mss Edmond Pictet N° 135 p. 68-72, copie d'Edmond Pictet des Archives de la famille Micheli à Landecy).

« Nous marchâmes avec rapidité jusqu'à 3½ heures qu'après avoir dépassé Weisenfeld et étant sur le revers du plateau de Peltz-

hügel, nous fûmes nous mêmes attaqués et surpris par les ennemis qui, ayant été instruits de notre projet par plus d'un traître s'étaient disposés. Quand nous fûmes entrés dans ce coupe-gorge, l'on nous assaillit d'un feu terrible d'artillerie et d'infanterie qui ne fit que dix pas en avant pour se trouver sur le sommet des deux plateaux. Nous marchions encore à tire d'ailes et notre ordre s'était tout dérangé. Cependant l'on se mit en bataille sous ce feu, mais notre bonne contenance ne dura qu'un moment. La droite qui était chargée en flanc et de front fut mise si vite en déroute, que nous, qui étions brigade du centre de première ligne, nous trouvâmes abandonnés de partout et même de la deuxième ligne, avant que d'avoir eu le temps de faire le pas en avant pour joindre l'ennemi à l'arme blanche. Le Régiment plia le dernier de l'armée, mais trop tôt pour nous. A 20 pas nous le reformâmes comme dans nos exercices et nous le menions avec prudence mais avec zèle aux ennemis, lorsque le prince de Soubise galoppa à nous et, s'adressant à Monsieur de Diesbach et à moi: « Ce que vous faites-là, dit-il, est admirable, mais vous ne tiendrez pas seuls contre toute l'armée. Je vous ordonne de vous retirer à ce village » et il nous le montra de la main. Nous le fîmes en effet en assez bon ordre, quoiqu'accompagnés jusqu'à la nuit du feu d'artillerie et de mousqueterie. »

Il manque au Régiment trois cents et quelques hommes. Les drapeaux ont été conservés et une pièce de canon. L'autre a été cassée et les chevaux tués. Tous les canonniers se sont faits tuer en voulant les sauver.

Ami Perdriau, capitaine au Régiment de Diesbach écrit lui-même à son frère le 24 novembre 1757 (Mss Edmond Pictet N° 134, p. 5): « Le 5, nos généraux formèrent le projet de tourner le camp du Roi de Prusse qui étoit à une bonne demi lieue en avant de notre droite. Pour cet effet à 9 h du matin l'on fit marcher notre armée par sa droite; il était environ 4 h après-midi qu'elle avoit mis Weisenfels derrière elle. Il semble alors que l'on craignit que l'armée prussienne que l'on voyoit marcher par sa gauche ne nous échappât en gagnant Merseburg. Une grosse partie de notre cavalerie s'y portoit avec la plus grande diligence lorsque la cavalerie prussienne fit un à droite et la chargea. La nôtre fut d'abord repous-

sée, revint à la charge mais finit par être culbutée sur la droite de notre première ligne d'infanterie, laquelle commençoit à se former.

A l'instant, l'on vit déboucher derrière un ravin deux colonnes d'infanterie prusienne qui, soutenues par un feu prodigieux d'artillerie s'avançoient sur la nôtre qui se trouvait déjà en désordre. Ce désordre ne fit qu'augmenter et bientôt cette infanterie prit la fuite. Ce qui appuyait suivit cette impulsion. Mais ce que la postérité aura de la peine à croire et dont le gain de dix batailles ne sauroit laver la nation, c'est que la deuxième ligne frappée d'une terreur panique avoit fui avant la première. Dès cet instant, la bataille fut perdue. Tout s'enfuit à vau de route. Quelques régiments suisses cherchaient à se rallier. Le nôtre fut le seul qui y parvint et heureusement, M. le prince de Soubize le vit dans ce moment là. « Que votre exemple n'est-il pas suivi ! » dit-il à Monsieur de Diesbach. « Retirons-nous » ajouta-t-il, « votre Régiment ne peut à lui seul rétalir nos malheurs ». « Mon prince m'en donnez-vous l'ordre positif », répondit Monsieur de Diesbach. « Oui » dit le Prince. Le régiment battit alors en retraite et fit l'arrière garde de l'armée, sans être poursuivi que par la cavalerie, que le premier ravin arrêta. »

On voit par ce seul mais mémorable exemple, l'intérêt des relations du Journal du Régiment de Diesbach et en même temps l'utilité d'une étude critique des sources pour l'étude de l'histoire militaire.